

LMP ACHAT OR VENTE PAIEMENT IMMEDIAT EXPERTISE GRATUITE info line 0590 853 122

FRANCE-ANTILLES

Mardi 18 septembre 2012 www.franceantilles.fr N° 12 681. Guadeloupe. 0,85 €

Pêche : un naufrage annoncé

La filière, composée d'hommes vieillissants, est frappée par tous les maux. Sauf à bénéficier rapidement d'un véritable plan Marshall, la pêche est condamnée à couler définitivement.



pages 6 et 7

ANNIVERSAIRE PSE deux ans déjà ! Le 18 septembre 2010, Patrick Saint-Eloi disparaissait, laissant des milliers de Guadeloupéens toujours fans de ses tubes. page 3

PATRIMOINE La maison Guilliard récompensée



Cette magnifique habitation, aux portes de Grande-Rivière, à Vieux-Habitants, vient de recevoir le premier prix du concours régional du patrimoine. page 8

MOTO Le départ-arrêté en danger ? Faute d'argent, l'organisateur du championnat de run pourrait annuler la quatrième manche le mois prochain. page 24

VISITE MINISTÉRIELLE Pau-Langevin à l'école Hier, la ministre déléguée à la Réussite éducative a visité des établissements scolaires travaillant à l'intégration d'élèves porteurs de handicap ou non francophones. page 9

PETIT-CANAL Un village pour rythmer le ka Samedi, la fête était belle pour l'inauguration du Village international du ka. De nombreuses personnalités avaient fait le déplacement. page 12



RÉGION POINTOISE

On li keamo

Zéro de conduite Houdredi un automobiliste d'origine sur le site express en direction de Gosier, est venu au CHU à l'apaiser un groupe de quatre voitures qui se sont arrêtées. Le premier est une auto école de couleur blanche qui s'arrêtait devant un hôtel... page 10

LE CHIFFRE 10 000 Le conseil régional a voté une enveloppe de 10 000 euros pour encourager les touristes à louer des voitures de location... page 11

LA PHRASE "Je rends hommage à tous les tambouyé : Vido, Berthé Chérubin, Bélangé... Créde à eux, nous avons pu faire reconnaître le gwoka dans toute la Guadeloupe. Il y a eu du changement depuis le temps où on disait "Tambouyé se bîta à vie né"..." page 12

LES ABYMES La maison Guilliard, lauréate du concours régional du patrimoine

Les propriétaires de cinq maisons d'une valeur patrimoniale inestimable et dans un excellent état de conservation ont été récompensés par le conseil régional et ses partenaires. Des années d'efforts et de sacrifices qui ne sont pas vaines.

On la voit à l'entrée de la ville, à l'angle de la rue de la République et de la rue de la Liberté. Elle se trouve dans la maison bâtie il y a 128 ans. Cette maison est décrite dans le catalogue du patrimoine, à la Cité des métiers au Palais. Dans la salle occupée par un public de connaisseurs et d'amoureux du patrimoine, l'annonce était à l'honneur. La première place a été attribuée à la maison Guilliard, une magnifique maison d'habitation dans le style néo-classique du début du XIXe siècle dans un parc enchanteur de plusieurs hectares. Le deuxième prix a été remporté par l'imposante Maison de la Poste à Pointe-à-Pitre. Il s'agit d'une maison d'angle de ville à usage de commerce et d'habitation qui date du début du XVIIIe siècle. Elle est composée de deux galeries en bois. Elle est située à l'angle de la rue de la République et de la rue de la Liberté. Cette maison a bénéficié d'une restauration à l'initiative de la mairie de Pointe-à-Pitre. Le cadre du programme de réhabilitation urbaine de la Ville.

DES PROPRIÉTAIRES PASSIONNÉS Le troisième prix a été remporté par l'imposante Maison de la Poste à Pointe-à-Pitre. Il s'agit d'une maison d'angle de ville à usage de commerce et d'habitation qui date du début du XVIIIe siècle. Elle est composée de deux galeries en bois. Elle est située à l'angle de la rue de la République et de la rue de la Liberté. Cette maison a bénéficié d'une restauration à l'initiative de la mairie de Pointe-à-Pitre. Le cadre du programme de réhabilitation urbaine de la Ville.

PETIT CANAL LE VILLAGE DEDIE AU KA CÉLÈBRE PAGE 12



Évelyne Guilliard a été sacrée du prix régional. Elle est la quatrième à recevoir son prix pour la maison Guilliard.

Présenter une demande de réhabilitation du patrimoine

En 2007, par décret, le patrimoine architectural est devenu un enjeu majeur de la politique culturelle de l'État. Le patrimoine architectural est défini comme l'ensemble des biens matériels et immatériels qui témoignent de la civilisation et de l'histoire d'une collectivité. Le patrimoine architectural est classé en deux catégories : le patrimoine classé et le patrimoine inscrit. Le patrimoine classé est composé de monuments historiques et de sites classés. Le patrimoine inscrit est composé de monuments historiques et de sites inscrits. Le patrimoine architectural est protégé par le Code du patrimoine. Les propriétaires de biens classés ou inscrits doivent respecter certaines règles de conservation et de restauration. Les propriétaires de biens classés ou inscrits doivent déposer une demande de réhabilitation du patrimoine auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC). La DRAC est chargée de l'étude et de la validation des demandes de réhabilitation du patrimoine. Les propriétaires de biens classés ou inscrits doivent également respecter les règles de conservation et de restauration définies dans le Code du patrimoine. Les propriétaires de biens classés ou inscrits doivent également respecter les règles de conservation et de restauration définies dans le Code du patrimoine.

SON AVIS Le maire de Pointe-à-Pitre, Jean-Louis Bouchet, a annoncé qu'il allait déposer une demande de réhabilitation du patrimoine pour la maison Guilliard. Le maire de Pointe-à-Pitre, Jean-Louis Bouchet, a annoncé qu'il allait déposer une demande de réhabilitation du patrimoine pour la maison Guilliard. Le maire de Pointe-à-Pitre, Jean-Louis Bouchet, a annoncé qu'il allait déposer une demande de réhabilitation du patrimoine pour la maison Guilliard.